

COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP

DE LA COM , TOUJOURS DE LA COM , POUR TENTER DE FAIRE PASSER LA PILULE !

Au lendemain de l'annonce faite aux organisations syndicales des Ministères Économiques et Financiers le 3 septembre, le ministre de l'action et des comptes publics s'est adressé aux agents de la DGFIP pour leur expliquer, qu'il était normal de supprimer encore 1500 emplois en 2020, 1800 en 2021 et encore 1600 en 2022. Il tente surtout de nous expliquer que c'est bien moins lourd que les annonces alarmistes de méchants augures. Il n'hésite pas à justifier ce nouveau plan social par les apports des nouvelles technologies, celles-ci travaillant, il est vrai, tellement plus efficacement que nous autres humains.

Curieusement, ces justifications et propos « rassurants » alors que la grogne monte contre les projets de restructuration du réseau, sonnent faux.

Ils interviennent justement à la veille ou presque de la journée du 16 septembre de mobilisation contre un projet en trompe l'œil . Mais ni les élus locaux ni nous, agents, ne sommes dupes ! Nous savons qu'il va conduire à éloigner le contribuable du service public de l'impôt déshumanisé au profit d'une relation uniquement dématérialisée.

Alors pour la CFTC, il est clair que ces propos, annonceurs d'une nouvelle version des projets de restructuration du réseau sans doute édulcorée et habillée de perspectives de carrières attrayantes et/ou revalorisées indicièrement pour les cadres essentiellement, ne sont destinés qu'à faire baisser une pression que l'ensemble des agents ont exercé dans les intersyndicales depuis ce printemps. Acheter les cadres pour les dissocier des autres agents ! La DGFIP a toujours su faire lorsqu'il a fallu faire passer de grosses réformes. La ficelle est un peu grosse cette fois !

Le ministre tente de diviser les agents concernés directement par les restructurations des autres. Mais, pour la CFTC, c'est bien l'ensemble des agents qui sont concernés ! Les uns parce qu'ils perdent leur mission ; les autres parce qu'ils sont dans des services déjà surchargés, et qu'ils devront accueillir et former les collègues devant changer de métier !

Non, Monsieur Darmanin, vous n'avez pas convaincu la CFTC DGFIP. Les belles phrases relatives à « un accompagnement particulièrement étoffé » ne suffisent pas. La réalité voudrait que lors d'un projet de cette envergure chaque agent soit informé individuellement de l'impact sur sa vie personnelle, sur les choix qui lui sont offerts, sur les mesures concrètes qui s'appliqueront à son cas. Cela porte un nom : accompagnement social personnalisé. Qu'en est il ?

Il y a longtemps que la notion de gain de productivité est déconnectée du nombre d'emplois supprimés d'année en année à la DGFIP.

Les emplois à la DGFIP sont supprimés, sans qu'aucun bilan objectif ne soit établi après chaque réforme d'ampleur. Alors même qu'elles engendrent des changements profonds dans la

réalisation des missions et les conditions de vie au travail, la DGFIP procède au lancement d'une nouvelle réforme ; voilà sur quoi repose la suppression purement dogmatique des emplois dans notre Direction. Les chiffres sont là :

129 000 emplois en 2008 à la création de la DGFIP

102 000 emplois fin 2018

Les projets d'externalisation de nos missions vers des services qui deviendront de fait payants ne sont pas oubliés : transfert des encaissements d'impôt en numéraire, transfert de la mission topographique, transfert de certaines charges de la mission de publicité foncière vers les notaires, transfert de missions vers les collectivités territoriales sous couverts d'agences comptables...la liste est longue sans oublier les incertitudes qui pèsent sur le contrôle fiscal du futur.

La CFTC DGFIP exige un état des lieux de nos missions, la sécurisation de nos missions et les moyens de les mener à bien !

À CETTE ÉNIÈME RÉFORME DESTRUCTRICE DU SERVICE PUBLIC GRATUIT DE L'IMPÔT

LE 16 SEPTEMBRE, LA CFTC DGFIP DIRA

NON, CA SUFFIT !

CONTACT PRESSE CFTC :

Mail : cftcdgip@gmail.com